




ASSEMBLÉE NATIONALE
N° 555-20061024

Cabinet de la leader
de l'opposition officielle


10h50
24 octobre 2006

Québec, le 24 octobre 2006

Monsieur François Côté
Secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-LeMay
Bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

En vertu des articles 97 et 97.1 de notre règlement, auriez-vous l'obligeance de faire inscrire au Feuilleton de l'Assemblée nationale du mercredi 25 octobre 2006, la motion de l'opposition officielle suivante :

« Que l'Assemblée nationale du Québec exige que le gouvernement libéral dépose dès maintenant l'évaluation de l'état des ponts et viaducs ainsi que l'échéancier d'intervention et le niveau d'investissement requis pour leur remise en état. »

Cette motion sera proposée par le député de Beauharnois, M. Serge Deslières. Nous souhaitons pouvoir en débattre le mercredi à la période des affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

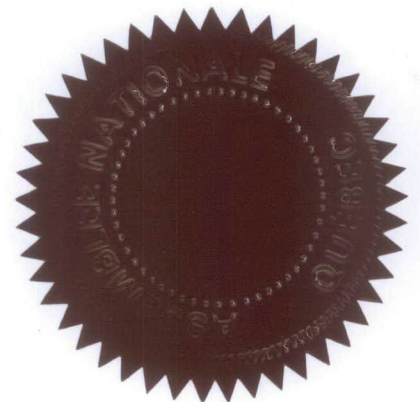
Pour le directeur de cabinet,



Simon Lajoie

p.j.

Hôtel du Parlement
Bureau 2.157
Québec (Québec)
G1A 1A4
Téléphone : (418) 643-1275
Télécopieur : (418) 643-1906



100
100
100